L'OBS de la Bio

ÉDiTION 2023

FICHES FILIERES

VOLAILLES - OEUFS

BIO

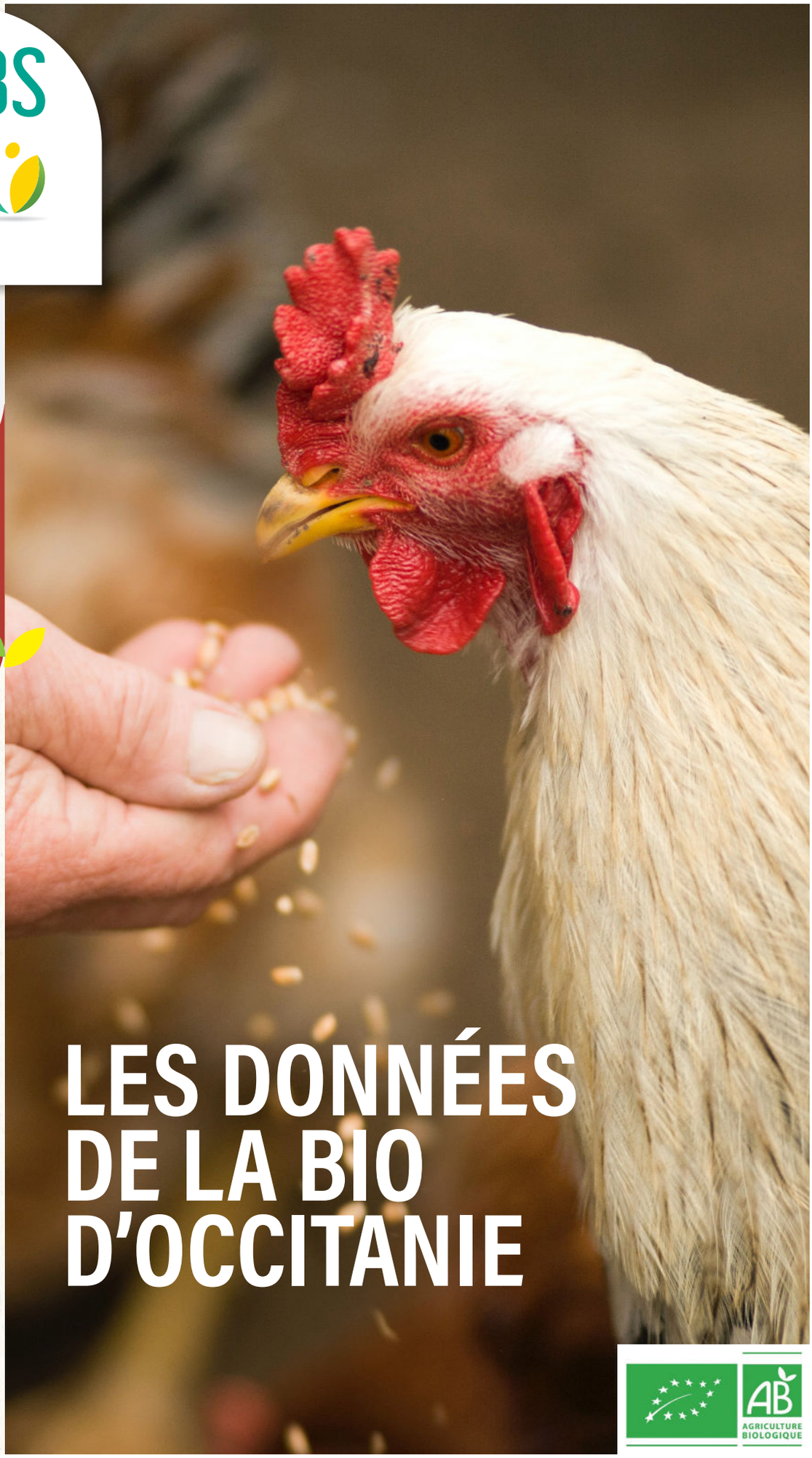

LES DONNÉES DE LA BIO D'OCCITANIE

EN PARTENARIAT AVEC :

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

interbio-occitanie.com

En partenariat avec l'Agence Bio, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Interbio Occitanie collecte et traite des données relatives à l'évolution de la bio dans notre région, tout en s'appuyant sur les informations fournies par le réseau de ses membres (Chambre régionale d'agriculture, La Coopération Agricole Occitanie, Bio Occitanie, Ocebio et Sud Vin Bio).
A travers différentes publications, l'observatoire contribue à améliorer le suivi des filières bio et de leurs opérateurs. Chaque année, l'Observatoire publie un panorama précis d'une filière biologique régionale.

1. L' Occitanie, septième région productrice d'œufs bio

En 2019, 26,3 millions de poules pondeuses étaient certifiées bio et plus de 6,8 milliards d'œufs bio ont été pondus dans l'Union européenne.
La France est le premier producteur d'œufs bio de l'Union européenne, avec plus de 7,7 millions de poules pondeuses certifiées bio en 2019, soit 29 % du cheptel bio. L'Allemagne et les Pays-Bas complètent le podium européen.

En 2022, le cheptel français a progressé de 3% par rapport à 2021, approchant 9,6 millions pour 2757 élevages.

En 2022, l'Occitanie est au septième rang des régions françaises en nombre de poules pondeuses bio. La production est dominée par la Bretagne et les Pays de la Loire qui comptent 40% du cheptel. Le nombre d'éleveurs et le cheptel français ont augmenté légèrement en 2022 par rapport à 2021 (+2% et +3%).

En Occitanie, la densité moyenne des élevages est de 1400 poules, contre plus de 5000 pour les principales régions productrices. Aussi l'Occitanie est la deuxième région française en nombre d'éleveurs (369 éleveurs en 2022) après l'Auvergne-Rhône-Alpes (485 éleveurs en 2022).

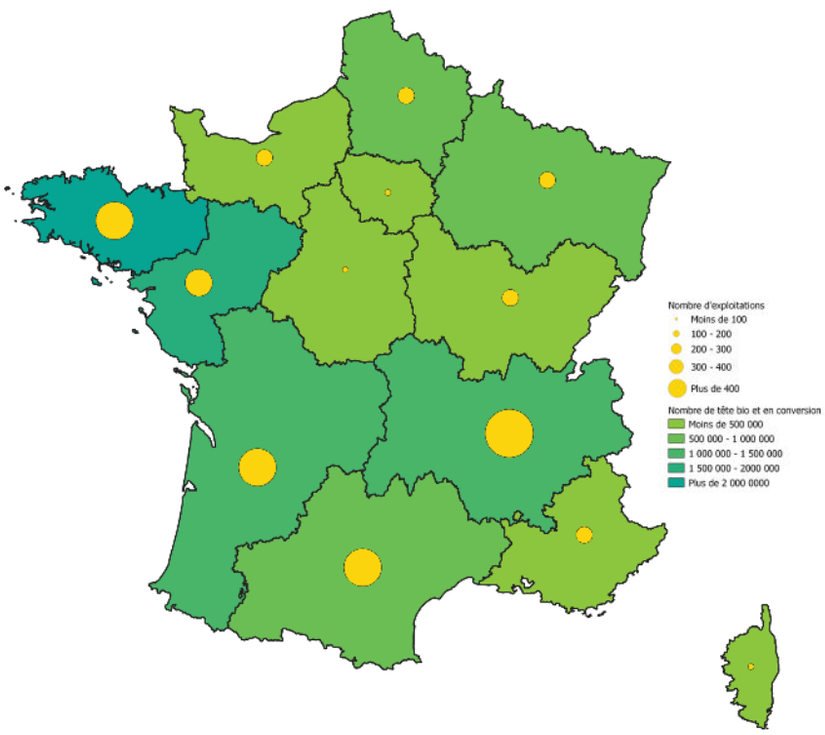

L'Occitanie occupe la 7e place avec :
369 éleveurs (+ 10 %) / 0,5 M de poules pondeuses (+ 7 %)

TOP 5

1er **Bretagne**
311 éleveurs (- 3 %) / 2,1 M de poules pondeuses (- 7 %)

2e **Pays de la Loire**
297 éleveurs (- 2 %) / 1,7 M de poules pondeuses (+ 4 %)

3e **Auvergne-Rhône-Alpes**
485 éleveurs (+ 2 %) / 1,2 M de poules pondeuses (- 3 %)

4e **Nouvelle-Aquitaine**
322 éleveurs (+ 8 %) / 1 M de poules pondeuses **(- 14 %)**

5e **Grand Est**
140 éleveurs (+ 6 %) / 0,8 M de poules pondeuses (+ 7 %)

FRANCE
2 757 éleveurs (-3 % / 2021)
9,6 millions de poules pondeuses (- 2 % / 2021)

Le cheptel occitan a fortement augmenté à partir de 2018, et atteint un cheptel de plus de 500 000 de poules pondeuses bio pour 369 éleveurs.

En 2022, l'Occitanie comptabilise 5 % du cheptel bio Français. 13.6 % du cheptel régional de poules pondeuses est en bio.

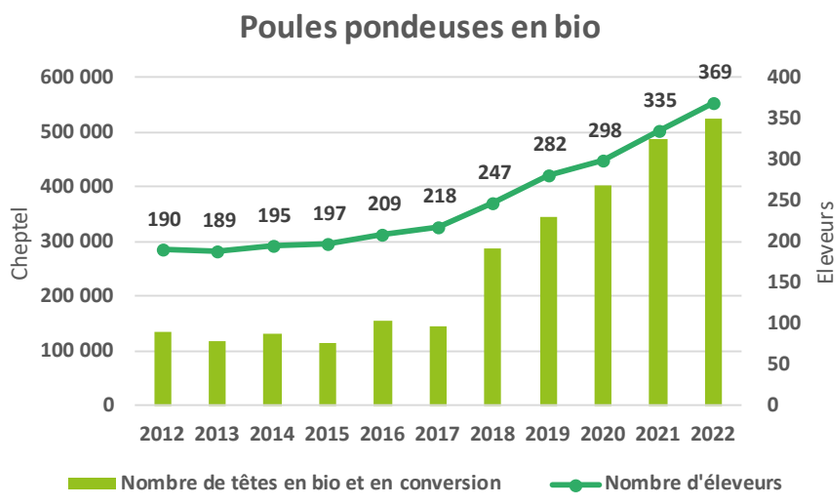

5 %	13.6 %
du cheptel bio français est en Occitanie	du cheptel de poules pondeuses d'Occitanie est bio

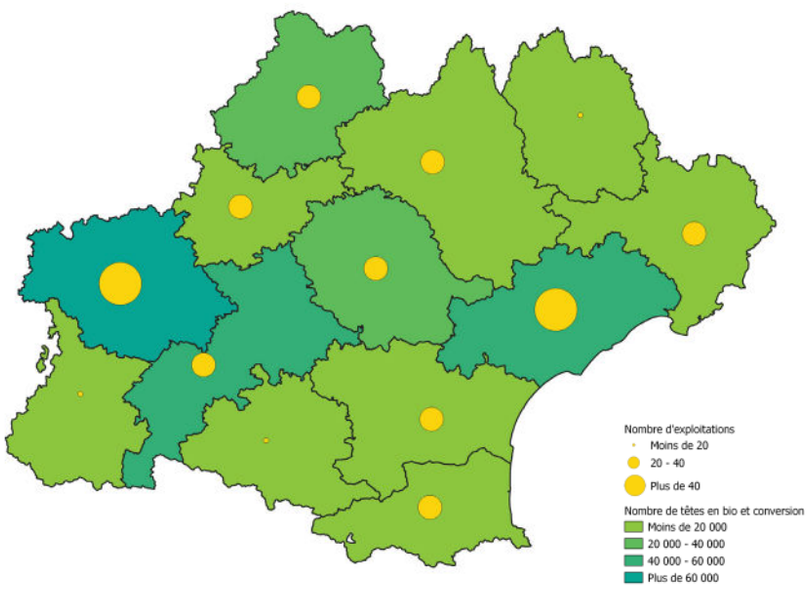

Le Gers concentre la moitié du cheptel de poules pondeuses de la région avec des élevages d'une densité moyenne de 5400 poules pondeuses, supérieure à la densité moyenne nationale, et des filières structurées.

Le département est relativement bien réparti entre producteurs qui sont en intégrés et ceux qui pratiquent de la vente directe ou/et des circuits courts de proximité. En intégré le changement d'échelle est assez radical avec des ateliers de 9000 poules pondeuses fréquent.

L'Hérault, la Haute-Garonne et le Lot comptent entre 25 000 et 50 000 poules pondeuses, avec une densité moyenne par élevage comprise entre 1000 et 1500.

Le reste des départements comptent moins de 20 000 poules pondeuses, pour une densité inférieure à 1000.
Dans ces départements, la commercialisation est principalement tournée vers la vente directe.

Un contexte difficile pour la filière avicole bio

La filière avicole, en croissance forte sur les dernières années (particulièrement en pondeuses), subit les effets d'une relative baisse de consommation depuis 2021, visible sur les œufs et les poulets de chair.
Parallèlement, un cumul de facteurs entre 2022 et 2023, impacte les producteurs, avec quelques différences selon les types de systèmes de production, mais restant très problématique pour une bonne pérennisation des productions bios.

Les coûts de production et la prévalence d'autres labels

Comme pour toutes les autres filières, l'élevage avicole bio est encore très dépendant du coût de l'énergie, que ce soit pour l'aliment, le démarrage, le fonctionnement des structures…

L'impact de l'augmentation du coût de l'énergie est généralement d'autant plus grand pour les élevages qui manquent d'autonomie (puisque les élevages s'approvisionnant en aliment, en poulettes, se voient automatiquement répercuter le coût du transport sur les factures fournisseurs et souffrent de la volatilité des prix de l'aliment).

Les hausses du coût de l'énergie, tout comme la hausse des matières premières bio en 2022, ont un impact très fort sur les coûts de production et rendent la volaille bio moins attractive vis-à-vis d'un label rouge ou plein air plus économique pour les consommateurs.

La nouvelle réglementation de 2022 mal anticipée

Deux mises en application de modifications marquantes du cahier des charges bio en janvier 2022 impactent la filière:
1/ La fin de l'autorisation d'utilisation de matières premières non bio riches en protéines à hauteur de 5 % (MS) lorsque des aliments bio ou en conversion ne sont pas disponibles pour les volailles et dans un premier temps au-delà d'un certain âge* (A savoir poules pondeuses).*Attention pour toutes les volailles prévu au 1er janvier 2027.
2/ La fin de la dérogation permettant de rentrer des poulettes non biologiques qui respectaient simplement les articles du cahier des charges à savoir le volet alimentation et prophylaxie. Désormais les poulettes prêtes à pondre doivent être élevées en bio avec des limites de densités par bâtiment, des aménagements dans les bâtiments et des parcours minimum avec obligation de sorties sur au moins un tiers de leur phase élevage de poulettes.

Les impacts sont les suivants:
- une difficulté pour équilibrer des rations très riches en protéines, et donc une augmentation du prix de l'aliment.
- les élevages de poulettes n'ont pas anticipé pour choisir d'arrêter d'approvisionner la filière bio ou de rentrer dans le processus de mises aux normes. Il y a donc eu un creux momentané dans l'approvisionnement des élevages bios en poules pondeuses (alors que la tendance était à la croissance), avec des augmentations moyenne de prix des poulettes de 25 à 30%.

De plus, la majorité des poules pondeuses utilisées en élevage étant produites par des exploitations hors région Occitanie, un autre problème est venu se cumuler à la structuration nécessaire pour cette filière: la grippe aviaire et les impossibilités de flux d'animaux dans les régions touchées.

Grippe aviaire

Le Synalaf indique un repli de 25 % des mises en place par rapport à celles de 2021, principalement lié à l'épizootie d'Influenza Aviaire qui a particulièrement touché la Vendée, principal département de production de poulets bio. Les situations sont très disparates entre région (-21% pour les Pays de la Loire, -21% pour Nouvelle-Aquitaine, seulement -9% pour d'Auvergne Rhône-Alpes). Il est donc possible que les répartitions des parts de marché entre régions soient modifiées dans les années à venir.

La grippe aviaire et les mesures qui découlent de sa présence dans les élevages ne sont pas nouvelles (l'ouest de l'Occitanie est touché depuis 2016). Pour autant, depuis 2022, ce sont dorénavant des secteurs comme les Pays de la Loire qui sont très touchés, or ce sont les régions où sont concentrés les élevages de reproducteurs, multiplicateurs et souvent d'élevages de poulettes.

Ces secteurs en arrêts, impactent la totalité de la production française.
La consommation de volailles bio ayant diminuée, les vides sanitaires ont eu un effet plutôt favorable du point de vue des conditionneurs et des distributeurs car cela a diminué les volumes. Cependant, le constat est très alarmant pour les producteurs qui ont eu des retards sur les rentrées de lots et donc sur le remboursement de leurs investissements. Ce manque de reproducteurs a touché d'autant plus les élevages indépendants souvent non prioritaires dans l'approvisionnement en poules pondeuses (car traitant de petits volumes).

Mais le problème de la grippe aviaire pour ces élevages reste surtout structurel avec un manque d'adaptation des mesures de biosécurité des petits ateliers. Cela se matérialise par un manque d'installation dans certains secteurs très touchés (notamment l'ouest du Gers).

2. Les opérateurs de l'aval

Le principal opérateur intermédiaire de la filière œuf est le centre d'emballage et de conditionnement. Cet outil permet de développer la consommation d'oeuf bio et de proximité.

D'après les données issues du Ministère de l'Agriculture, le nombre de centres de conditionnement d'œufs en Occitanie est passé de 58 établissements en 2017 à 129 en 2023 (bio et conventionnel confondus). En 2023, 77 de ces centres ont une activité certifiée en bio.

Ces centres agréés par les services de l'état sont en majorité présents sur les exploitations, permettant ainsi aux producteurs de pouvoir commercialiser leurs productions.

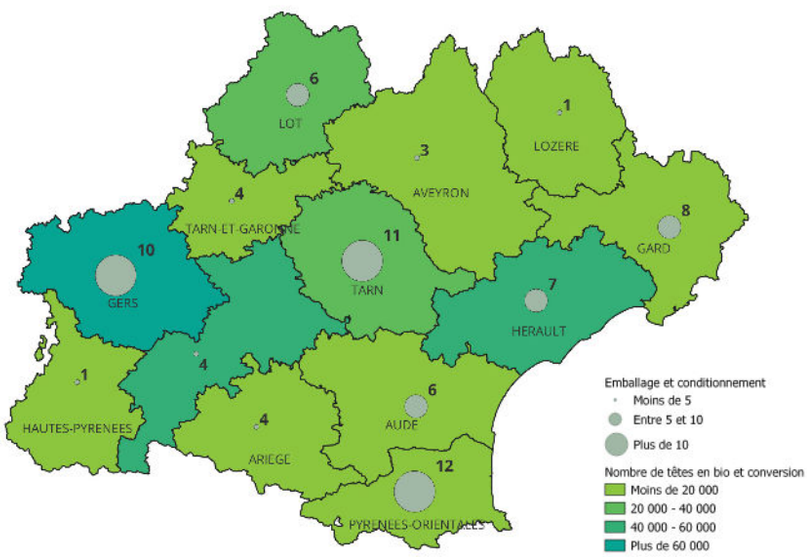

En analysant plus en détail la situation dans le Gers, nous pouvons constater que sur 12 établissements agréés en 2023, 10 ont une activité bio. En 2017, 3 sur les 5 avaient une activité en bio.
Les producteurs ont fortement développé la mise en place de ces centres agréés ces dernières années, ce qui leur a notamment permis de diversifier leurs débouchés vers des épiceries, des magasins spécialisés ou encore vers la restauration collective.
Côté vente directe, les années post COVID ont vu une augmentation de l'offre en œufs bio et quelques difficultés pour écouler la production même sur des marchés ou de la vente à la ferme, mais l'équilibre entre la consommation et l'offre semble être revenu à la normale.

3. Marché des oeufs bio : production et vente en recul, prix en hausse

Les ventes d'œufs bio sont en progression en Europe depuis plusieurs années, en particulier dans les principaux pays producteurs. Cependant, elles ont commencé à baisser en France en 2021.
La part de marché des œufs bio est souvent assez importante en Europe, en France elle est évaluée à 37,2 % en 2019. Elle dépasse les 15% au Danemark, en Allemagne, en Autriche, en Finlande, en Italie, en Belgique, en Suède et aux Pays-Bas,
Les œufs figurent en bonne place parmi les catégories de produits bio les plus achetées par les consommateurs européens. Il s'agit, par exemple, du premier produit bio acheté en Italie.

En 2022, l'évolution brutale du marché a généré une baisse des achats de produits bios en valeur de –4,6%, la baisse étant encore plus importante en volume, du fait de l'inflation.

La consommation d'œufs bio en 2022 a très légèrement augmenté en valeur par rapport à 2021 (+ 1%) pour atteindre 611 millions d'euros, mais cela reste un niveau inférieur à celui de 2020. Mais l'inflation cache une baisse en volume de 7%, en raison d'une progression de 8 % du prix moyen.
En France, les œufs bio proviennent presque en totalité d'élevages nationaux (0,5 % d'imports en 2019, exclusivement d'origine UE).

Suivant la diminution du marché, en 2022, la production d'aliment industriel pour les poules pondeuses bio a diminué de 9,4 % à 363 978 t.

Les différents calculs (approche par le volume d'aliment et analyse du marché) permettent d'estimer une production d'œufs bio en 2022 comprise autour de 2 milliards.

Ces œufs sont principalement vendus au détail pour 95% des volumes (1 907 millions d'œufs), 5,7% partent à la transformations en ovoproduits, Les débouchés exportation, artisan et RHD sont très négligeables (0,2% pour chacun des débouchés).

	2020	2021	2022	Crois. 22/21
Œufs	630	607	611	+1%

Les œufs sont commercialisés au détail principalement dans les réseaux de la grande distribution qui représentent 64% de parts de marché en 2022.

Les trois autres circuits se partagent ensuite le marché, avec 29 % pour la distribution spécialisée bio, 6% pour la vente directe et 1% pour les artisans bouchers.

En 2022, les ventes ont baissé de 3% en magasins spécialisés, mais ont augmenté de 1,5% en GMS et surtout de 10% en vente directe.

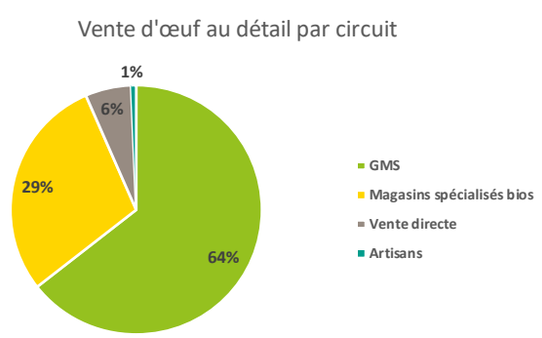

Selon le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM), le prix de l'œuf bio en GMS n'a pas cessé d'augmenter tout au long de l'année 2022, passant d'un niveau comparable à celui de 2021 en janvier et février à une hausse de 20% sur l'année. Cette hausse s'est ralentie en 2023.

Le prix de vente des œufs bio est plus élevé que ceux des œufs label rouge ou sans aucun label. En 2023, la barquette de 6 œufs est vendue à plus de 2,5 euros dans les magasins spécialisés, environ 2,4 euros dans la GMS. La barquette de 6 œufs label rouge est vendue autour des 2 euros alors que celle d'œufs sans aucun label est vendue aux alentours de 1,4 euros.

Ce prix plus important des œufs bio s'explique par les nouvelles contraintes de la réglementation biologique qui s'applique depuis près de deux ans, ainsi que l'inflation globale sur les matières premières, qui ont entrainé une hausse des coûts de production et donc des prix de vente aux consommateurs.

De plus, selon l'Agence Bio, le différentiel de prix entre les œufs bio et les autres s'accroit actuellement car des baisses de coût de production ont commencé à être répercutées aux consommateurs par les magasins en conventionnel, mais pas encore en production bio.

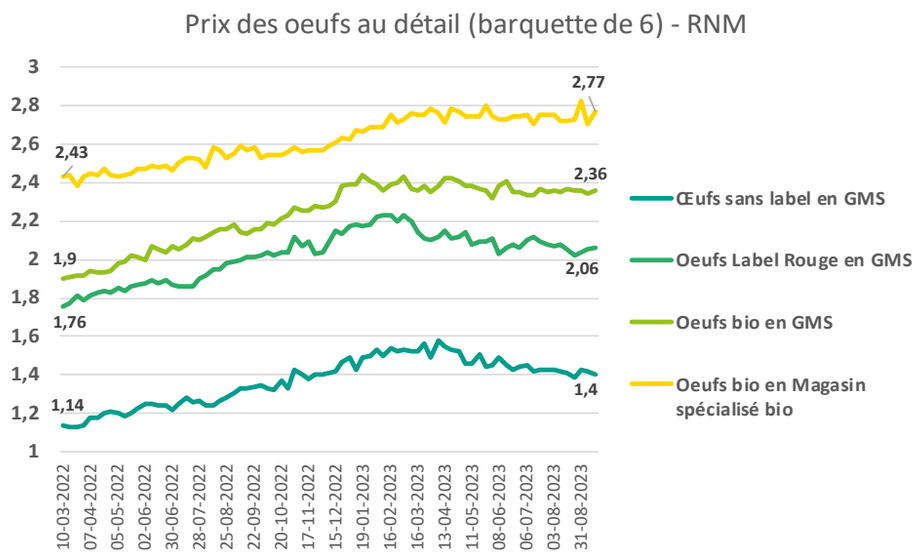

Conséquence de l'épizootie d'influenza aviaire dans l'ouest du pays, du manque de poulette et de l'allongement des vides sanitaires, la filière œuf est dans une période de pénurie de l'offre, tous codes confondus. Ce déficit a limité le tassement de la demande pour les œufs bio, les consommateurs achetant des œufs bio quand il ne reste que ceux-ci en rayon.

Cependant, malgré cette dynamique « artificielle », les parts de marché des œufs bio régressent en 2022 et 2023.

Selon le panel NielsenIQ, la part de marché des œufs bio en 2022 est de 30 % en valeur (contre 32,4 % en 2021 et 31,9 % en 2020) et de 19,8 % en volume (contre 20,7 % en 2021 et 19,9% en 2020). Au premier semestre 2023, la part de marché des œufs bio était de 19,6 % en volume, de 29,2% en valeur.

D'après Kantar Worldpanel, les achats d'œufs bio par les ménages ont reculé de 14,0 % en volume au cours des 7 premiers mois de 2023 par rapport à la même période de 2022.

Le secteur des poules pondeuses est encore porté par une demande forte par rapport à l'offre d'œufs, toutes catégories confondues. Les redistributions des parts de marché seront également à surveiller dans un contexte où les offres en œufs pourraient revenir à la normale, le recul des achats d'œufs bio pourrait être significatif.

La baisse des volumes vendus en bio et des parts de marché en 2022 et 2023 fragilisent la filière, d'autant que l'augmentation des coûts de production affecte la rentabilité des élevages.

Par ailleurs, les professionnels restent également vigilants sur la situation sanitaire qui pourrait de nouveau potentiellement impacter la production et le marché.

Dans ce contexte, des réduction de mise en place des pondeuses bio et quelques déconversions ont été constatées, ainsi que des déclassements de volumes d'œufs en conventionnel plein air et des non-remise en place de lots en bio. De nouvelles conversions en filière longue ne sont pas à l'ordre du jour.

4. Les besoins de la filière régionale

1/ Renforcer l'autonomie des élevages, afin que ceux-ci puissent mieux résister aux variations de cours de matières premières et être plus résilients notamment face aux crises sanitaires. L'accompagnement passe par un développement de l'autonomie protéique au niveau de l'élevage et du territoire, une relocalisation de la production de poulettes, mais aussi par l'exploration de nouveaux types d'aliments et le développement de capacités de stockage de matières premières.

2/ Être précurseur sur les questions de Bien Être Animal, qui concernent également les filières monogastriques (pratiques de castration en filière porcine, problématique des poussins mâles sur les filières volailles, conditions d'élevage…) Nous devons accompagner nos filières bio régionales afin qu'elles puissent s'adapter à ces nouvelles exigences, mais également pour leur permettre de devancer les attentes sociétales sur ces questions.

3/ Communiquer sur la qualité et les caractéristiques des volailles biologiques et expliquer les différences de prix avec les produits sans labels, découpés et/ou importés pour relancer la consommation.

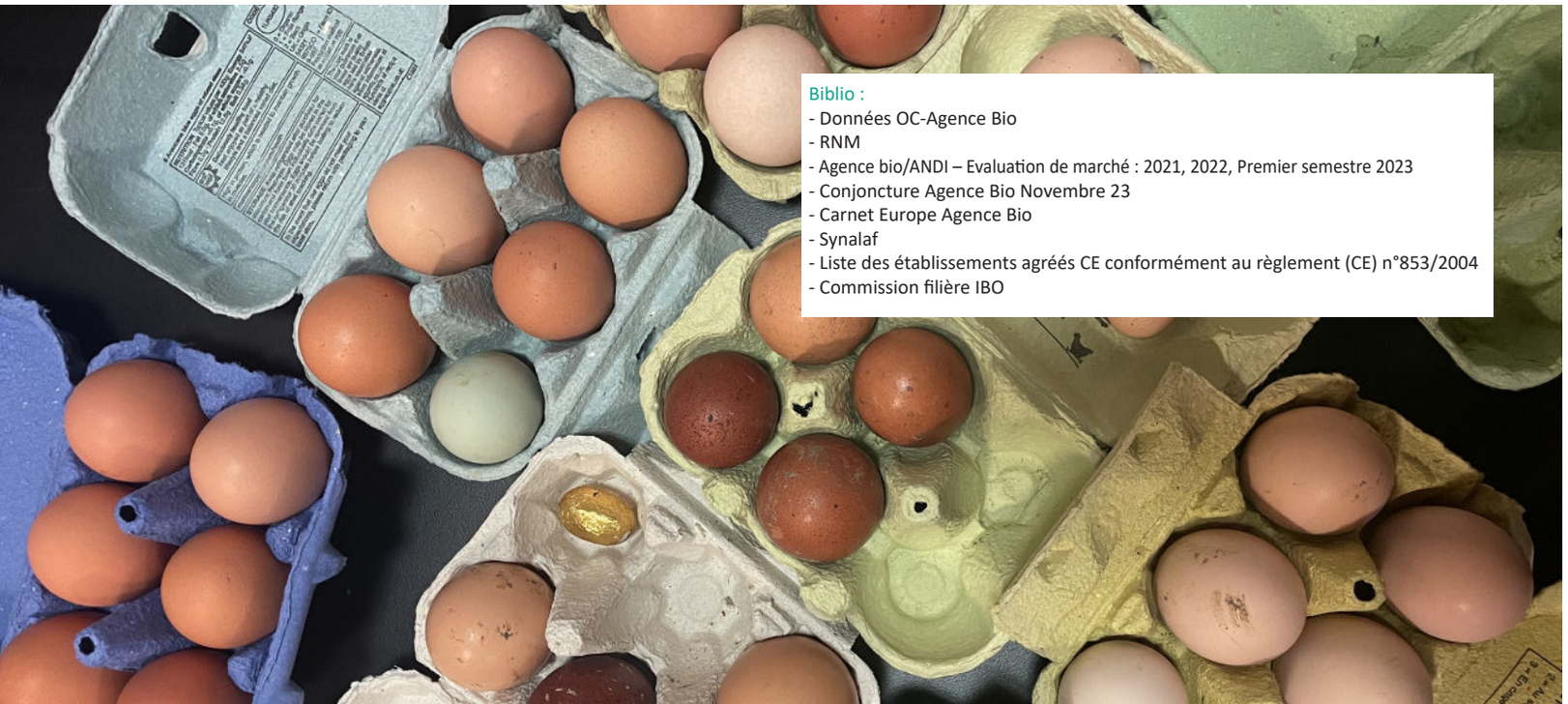

Biblio :
- Données OC-Agence Bio
- RNM
- Agence bio/ANDI – Evaluation de marché : 2021, 2022, Premier semestre 2023
- Conjoncture Agence Bio Novembre 23
- Carnet Europe Agence Bio
- Synalaf
- Liste des établissements agréés CE conformément au règlement (CE) n°853/2004
- Commission filière IBO

NOTES

L'OBS de la Bio

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

L'AGENCE BIO

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE